

Le Terrain d'Aventures : Activité libre et lieu d'apprentissages.

Espaces d'accueil temporaire, implantés sur l'espace public, centrés sur la libre activité des enfants, les terrains d'aventures sont des espaces de jeux et des lieux de construction de structures évolutives, ancrées principalement aux cœurs des quartiers prioritaires.

Cette implantation géographique fait des terrains d'aventures un réel lieu de vie, de rencontres

et d'action en prise avec les environnements économiques, sociaux et culturels des habitants

de ces quartiers.

Ils s'imposent peu à peu comme des espaces irremplaçables, qui offrent aux enfants et aux autres des occasions de se réaliser (comme se réalisaient il y a deux générations leurs aîné·es

aux abords de leurs lieux d'habitation) en agissant, fabriquant, construisant en toute sécurité et

liberté cadrées par des règles claires et propices à l'émergence du désir de créer et à la concrétisation de celui-ci.

Espaces ludiques, ouverts à tous et toutes, destinés prioritairement aux enfants, les terrains d'aventures accueillent sans distinction d'âge, tout type de publics autour d'animations spécifiques en milieu ouvert.

Cette pratique pédagogique née dans les pays d'Europe du Nord, où elle reste un modèle de

référence, est tombée en désuétude en France au début des années 1980 avec l'achèvement

des grands ensembles.

À partir de 2008 et de leurs expériences de mobilité européenne, les Ceméa mettent en place

des terrains d'aventures, en développant expérimentations et innovations pédagogiques en région dans toute la France

Ce développement a d'ailleurs intéressé un collectif de chercheurs, qui a accompagné ce développement, le Collectif TAPLA (Terrains d'Aventures du Passé pour L'Avenir).

Dispositif de plus en plus reconnu par les politiques publics, les terrains d'aventures rencontrent

un succès croissant tant auprès des équipes spécialisées dans le secteur de l'animation, que

dans celles d'autres professionnels des secteurs de la médiation culturelle, de la prévention spécialisée, de l'intervention sociale (maisons de quartiers, centres sociaux, culturels, MJC, ...),

des élus et des administrations de référence (Politique de la Ville, Justice, Prévention...).

Pédagogiquement les terrains d'aventures sont des lieux dans lesquels l'autonomie, la réalisation personnelle et la créativité des personnes sont favorisées par un accueil inconditionnel au sein d'un territoire délimité et un accompagnement non interventionniste et anti-autoritaire des équipes. Ce positionnement se place en résonance avec ce que défend l'Éducation nouvelle.

À Besançon les Ceméa de Bourgogne Franche-Comté ont ouvert leur premier Terrain d'Aventures entre le mois d'avril et le mois d'août au parc urbain de Planoise. Cette ouverture

vient s'ajouter aux nombreuses autres (Nantes, Amiens, Saint Nazaire, Saint-Denis ...) qui portent le nombre de TA à 50 en France à l'été 2023, autant d'exemples que l'Éducation

Nouvelle et l'activité libre sont bien des utopies concrètes.